

DECEMBRE 1980

Dans votre intérêt

faites  
VOS ACHATS  
à la



# L'ECHO

Bulletin d'information de  
l'Association de Défense  
des Intérêts de la Robertsau

# DE LA ROBERTSAU

Bureau: 19a, rue Chevalier Robert, Robertsau  
Permanence tous les samedis de 15 à 18 heures

Responsable de la publication:  
M. Raymond FELIX • 42, rue de l'III, Strasbourg-Robertsau, tél. 31.14.91

## AUTO-Ecole René Weber

✱

Tous permis  
Clients pris à domicile ou  
au lieu de travail

✱

Strasbourg-Robertsau  
4, rue de la Papeterie  
tél. 31.05.70

## A l'écoute des habitants de la Robertsau

Pour la nouvelle année, les responsables de l'ADIR veulent être encore plus à l'écoute des habitants de notre quartier. Pour cela nous lançons deux opérations :

- Des visites régulières du Comité de l'ADIR dans les différents quartiers de notre faubourg, qui seront annoncées en temps utile par la presse. Vous pourrez ainsi nous faire connaître vos préoccupations quotidiennes.
- Un sondage ADIR - ECHO ». N'hésitez pas à prendre 10 minutes sur vos loisirs pour y répondre. Le questionnaire complet nous indiquera les axes de travail pour l'année à venir.

Ainsi vous pourrez dire votre mot sur l'avenir de notre quartier et ensemble nous préserverons la Robertsau et nous bâtirons l'avenir de notre faubourg.

A vous de prendre la parole.

Le Président  
R. FELIX

\*\*

## Den Forderungen der Bevölkerung nahestehen

Im neuen Jahr, sind die Verantwortlichen der ADIR entschlossen, den Bedürfnissen der Einwohner unseres Vorortes noch näher zu stehen. Deswegen starten wir zwei Operationen:

- Regelmässige Besichtigungen der verschiedenen Viertel unseres Vorortes, welche rechtzeitig in der Presse angekündigt werden. Es ist Ihnen somit möglich, uns Ihre täglichen Sorgen zu übermitteln.
- Eine Umfrage «ADIR - ECHO». Sie sollten es nicht versäumen einige Minuten Ihrer Freizeit zu opfern um darauf zu antworten. Der komplette Fragebogen wird uns erlauben die Hauptsache unserer Tätigkeit im neuen Jahr, festzulegen.

Somit können Sie zur Zukunft unseres Vorortes beitragen, und es erlauben, dass wir gemeinsam den Charakter der Robertsau bewahren und zu ihrem Fortleben beisteuern.



# Pour 1981

LE PRESIDENT ET LE COMITE  
DE L'ASSOCIATION DE DEFENSE DES  
INTERETS DE LA ROBERTSAU  
SOUHAITENT A TOUS LES HABITANTS  
DE NOTRE FAUBOURG  
UN JOYEUX NOEL ET UNE BONNE ET  
HEUREUSE ANNEE 1981



## LES CAFES HENRI 99, RUE BÖCKLIN

vous offrent une gamme complète des meilleurs CAFÉS DU MONDE, THÉS et INFUSIONS ainsi qu'un choix de CONFISERIES, PORCELAINES et PETITS CADEAUX  
Dans le SALON DE THÉ vous y dégusterez les succulents CAFÉS HENRI

Heures d'ouverture : lundi de 15 h 00 à 18 h 30, mardi à vendredi de 7 h 30 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 30, samedi de 7 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, lundi matin fermé

Grand choix en  
Horlogerie / Bijouterie / Orfèvrerie



**V<sup>ve</sup> L. MEYER**

109, route de La Wantzenau / ROBERTSAU  
(près de la Papeterie) Tél. 31.16.17

Cadeau de Noël aux acheteurs

Réparations en tous genres  
Travail soigné / Prix modéré

1905-1980

## 75<sup>e</sup> anniversaire du Vélo Touring Club de la Robertsau

Dimanche 7 Décembre 1980 de 8 heures à 12 heures et à partir de 14 heures, le VTC Robertsau fêtera son 75<sup>e</sup> Anniversaire.

Cette importante manifestation aura lieu dans la Salle de la Bourse à Strasbourg.

Un grand Tournoi International de Cycle-Ball réunira les équipes suivantes :

- MOEHLIN (Suisse)
- GENT (Belgique)
- GAERTRINGEN (Allemagne)
- GEISPOLSHEIM
- CRONENBOURG
- SCHILTIGHEIM
- ROMBAS (Lorraine)

ainsi que les équipes du VTC Robertsau à savoir :

— Robertsau I : MEYER Claude - MEYER Philippe récents vainqueurs de la Coupe de France et vainqueurs du Groupe B du Championnat du Monde.

- ROBERTSAU II : MOSSER François - BERG Roland
- ROBERTSAU III : MEYER Bernard - BERG Serge

Des démonstrations de Cyclisme Artistique auront également lieu.

Gageons que de nombreux supporters et sympathisants viendront encourager ce vieux Club de la Robertsau, qui malgré ses 75 ans est toujours jeune puisqu'une Section de Cyclotourisme vient d'être créée et redémarrera dès le début du printemps prochain.

Monsieur GILLIG Jean-Marie — tél. n° 31.30.77 — se tient à la disposition des personnes intéressées.

Pour les fêtes de fin d'année faites votre choix chez nous

## Bonnefiterie Samalise 26b, RUE DE L'ILL

- avec ● 20% RABAIS DE CAISSE  
SUR TOUT ACHAT DE 50 FRANCS (sauf Mercerie et Boutons)
- et ● 30% LE PRET A PORTER

## PRESSING DE LA ROBERTSAU

NETTOYAGE A SEC ET REPASSAGE SUR PLACE

75. route de la Wantzenau - 67000 Strasbourg-Robertsau

Téléphone 31.18.33

## Un toboggan délaissé

Un dimanche matin, au hasard d'une promenade avec son chien ou bien lors d'un « footing » en famille très en vogue actuellement dans notre quartier, ou bien encore faisant quelques pas pour se réchauffer du froid hivernal dans l'attente de l'ouverture des portes de l'église, soudain vous découvrez un toboggan ruisselant du brouillard matinal.

Il s'agit du toboggan délaissé du parc de la Petite Orangerie. L'accès au parc se fait par une porte en fer à deux battants. Un tapis de feuilles mortes recouvre une surface quelque peu bosselée où l'on découvre les racines d'arbres centenaires.

Le coin est lugubre. Un peu à droite, à vingt mètres de l'entrée, une pancarte vous apprend qu'il s'agit d'un parc municipal puisqu'il y est question de règlement à l'intérieur de ce terrain.

Les arbres, peut-être trop nombreux sur une si petite surface, ont perdu leur feuillage. Il y fait donc assez clair en hiver. Par contre, en été, il faut reconnaître que l'endroit est encore plus lugubre car il y fait sombre toute la journée. Les arbres nécessiteraient, à tout le moins, un sérieux nettoyage pour éclaircir les lieux.

En descendant un petit tertre, on découvre une surface bitumée d'environ 15 m sur 8 m. Lorsqu'il a plu, celle-ci est glissante et il faut prendre garde de ne pas s'y laisser surprendre, car l'on risque de se retrouver les quatre fers en l'air. Autrefois, à coup sûr, cette plaque de bitume a servi de terrain pour jeux de ballon... mais maintenant ?

Il n'y a guère d'enfants qui viennent jouer dans le parc de la Petite Orangerie. Pourtant, à gauche, se dresse

dangereusement un toboggan qui ne sert plus ou si peu. Il faut dire que l'endroit n'est guère accueillant et ce toboggan semble rester là comme une ruine d'un passé révolu. Disons-le tout net, ce toboggan est dangereux. L'échelle d'accès est très glissante et disposée de telle façon que les risques de chutes sont grands.

Curieux tout de même. Pas de tas de sable, pas de tourniquet, pas de cube, pas de balançoire. Si peu de bancs. Aucune fleur, pas de gazon. Rien que des arbres hirsutes et des mauvaises herbes. Hélas, la Petite Orangerie ne mérite pas son nom car elle ressemble de plus en plus à un terrain vague.

Pourtant, il suffirait de presque rien pour redorer son blason. Mais, ce presque rien coûte de l'argent, or notre bonne vieille ville de Strasbourg n'a pas de sou (ou si peu) pour cela.

Certains, dans un passé récent, avait suggéré d'y construire la nouvelle école maternelle (qui tarde à se réaliser d'ailleurs). On la bâtit ailleurs. Pourquoi ne pas essayer de réhabiliter ce parc et de lui rendre une image plus accueillante pour le promeneur, les enfants ou les personnes âgées ? Pourquoi ne pas faire d'un endroit lugubre, parfois rendez-vous nocturne d'amoureux, un lieu plein de joie de vivre et accueillant ?

Un rapide coup d'oeil sur la clôture de bois sale où l'on devine çà et là des graffiti délavés par le temps. Encore un dernier regard sur ce malheureux toboggan solitaire et bien vite je ressors en tirant la porte grinçante... J'en ai froid dans le dos.

P. FURRER



Pour  
votre jardin

PEPINIERES

**Frédéric Schott**

103, rue Mélanie - Strasbourg-Robertsau  
Tél. 31.08.11

- ▶ Arbres, arbustes, conifères, plantes pour haies etc...
- ▶ Plantes vivaces et de rocailles
- ▶ Plantes aromatiques et officinales
- ▶ Plantes annuelles et bisannuelles à massifs
- ▶ Jeunes plants de légumes dans les meilleures variétés
- ▶ Service entretien, créations

Pour tous vos problèmes de jardin, n'hésitez pas à nous rendre visite

ou à nous téléphoner

DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE



TELE PALACE

141, rue de la Wantzenau  
Strasbourg-Robertsau  
Tél. 31.04.41

**Théo Bernert**

- VOTRE spécialiste TVC Philips - MagnétoSCOPE HI-FI - Radio, près de chez vous

L'accueil et le Service après-vente  
Le sérieux et la compétence de nos techniciens  
vous garantissent un service rapide et efficace



Remise sur présentation de  
l'annonce  
et  
déménagements toutes directions  
travail soigné

## Société Nouvelle COMMISSIONNAIRES BLEUS

22b, rue des Balayeurs 67000 Strasbourg Tél. (89) 35.18.74 — 75

Remplissez ce coupon et renvoyez le nous

Nom, prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Etage \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Voudrait avoir la visite d'un inspecteur.

Date : \_\_\_\_\_

Téléphone où l'on peut vous joindre : \_\_\_\_\_



## Dingouin Stemm

Madame Liliane KENIG  
C.C. GRO / route de La Wantzenau / tél. 31.38.04

Le froid s'installe, la collection hiver vous propose des grosses laines, des coloris mode pour créer des confortables tricotés. Nous avons également un grand choix en ouvrages au point noué, en chaussettes, bas et collants.  
Pour les fêtes de fin d'année les modèles fait main réalisés, sur mesure, seront des cadeaux très appréciés.

ELEMENTS DE CUISINE SUR MESURES  
PLACARDS - PORTES - KAZED - FAUX PLAFONDS  
TOUS TRAVAUX D'AMENAGEMENT INTERIEUR

### Menuiserie Artisanale de la Robertsau

Antoine Stragapede  
67000 Strasbourg-Robertsau  
74, rue Kempf tél. privé 33.24.55  
atelier 31.42.10

BOUCHERIE / CHARCUTERIE

### Raymond Koscher

203, route de La Wantzenau  
(près Sainte-Anne)  
Strasbourg-Robertsau tél. 31.19.32

SPECIALITE JAMBON ET PATE EN CROUTE / livraison à domicile

ENTREPRISE GENERALE DE COUVERTURE SPECIALISEE  
ET DE FERBLANTERIE

### Alfred HILGERT & Cie

52a, rue Himmerich Strasbourg-Robertsau tél. 31.14.94  
31.09.33

- TOUS TRAVAUX DE COUVERTURE en ardoises - éternit - plaques planes et ondulées tôles ondulées - zing - aluminium - cuivre, etc...
- toutes plates et mécaniques carreaux et feutres bitumés
- TOUTE FERBLANTERIE DE BATIMENT

ATELIER DE REPARATIONS ET CARROSSERIE

### Garage Paul Munch

agent spécialisé  
CITROEN

177, route de La Wantzenau / 67000 ROBERTSAU  
tél. 31.06.01

BOULANGERIE \* PATISSERIE

### Albert VEIT

84, route de La Wantzenau  
Strasbourg-Robertsau  
tél. 31.19.13

Cycles-Motos EUGENE KLEPPER fil.

STRASBOURG-ROBERTSAU  
9, rue Mélanie tél. 31.00.50



- Atelier de réparations
- Vente de solex
- Mobyettes Peugeot et Mobyette
- Honda 2 temps

Fermé le lundi

ENTREPRISE DE RAMONAGE

### J. KIEFFER

MAITRE-RAMONEUR (dipl.)  
2, rue E-Maechling tél. 31.15.15  
Strasbourg-Robertsau

se recommande pour

- tous travaux de ramonage de cheminées et appareils de chauffage
- vérifications et expertises de conduits de fumée
- certificats de conformité, etc.

CORDONNERIE

### J. ZIRN

18, rue Mélanie  
Strasbourg-Robertsau



Vente de pantoufles et chaussures

Réparations tous genres

BOUCHERIE / CHARCUTERIE

### M. CHRISTMANN

2, rue du Plan  
STRASBOURG-ROBERTSAU  
Livraison à domicile tél. 31.19.33

Electricité BARTH F.

anct. CHRIST

- Dépannage électro-ménager toutes marques
- Electricité générale
- Chauffage électrique
- Régulation / Automatismes
- Petit électro-ménager
- SERVICE APRES-VENTE

36, rue Boecklin Strasbourg-Robertsau 31.04.59

ICAL Strasbourg

AU CENTRE DE LA ROBERTSAU, VOTRE OPTICIEN

## OPTIQUE BOECKLIN

63, rue Boecklin • 67000 Strasbourg-Robertsau  
Téléphone 31 37 59

Stationnement assuré

Communiqué

### UNION TOURISTIQUE DE LA ROBERTSAU

La section Tennis de Table de l'UNION TOURISTIQUE AURORA ROBERTSAU a repris son entraînement depuis le 15 septembre 1980 sous la direction de M. SCHMIDT Jean-Louis.

L'ENTRAINEMENT se déroule à la TOUR SCHWAB, rue de l'III, Cité de l'III, le LUNDI de 19 h 00 à 20 h 00 pour les jeunes de 8 à 14 ans confirmés ou débutants filles ou garçons — de 20 h 00 à 22 h 00 pour adolescents et adultes confirmés ou débutants femmes ou hommes.

Pour tous renseignements passer ou téléphoner à M. SCHMIDT Jean-Louis, 32, rue de l'III, 67000 STRASBOURG, tél. 31.05.47.  
ACCEPTONS ENCORE ELEMENTS SERIEUX JEUNES ET ADULTES.

ATTENTION ! Votre

## Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts CITÉ DE L'ILL

a le plaisir de vous accueillir dans ses nouveaux locaux situés rue de l'III à Strasbourg, ce à compter du 26 NOVEMBRE 1980.



fleurs issler  
STRASBOURG  
ROBERTSAU  
tél. 31.05.09

Décorations pour mariages  
Bouquets de mariées  
Toutes fleurs pour fêtes



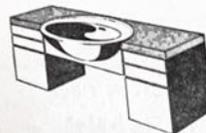
### Chaussures HEPP

Rue Reisseisen (près Supermarché Gro)  
Strasbourg-Robertsau

En prévision de l'hiver et des fêtes de fin d'année, nous tenons à votre disposition un assortiment de chaussures des meilleurs marques françaises, une gamme de sacs à main en cuir, et nouvellement un grand choix en parapluies.

Naturellement, comme toujours, avec 5% de remise sur carte de fidélité. En plus nous nous chargeons de vos réparations.

Votre dévouée  
MARTINE



Ferblanterie  
Sanitaires  
Chauffage  
Isolation de combles

ETABLISSEMENTS

### R. HOELLINGER-FUCHS et Cie

94, rue de l'Angle  
STRASBOURG-ROBERTSAU  
Tél. 31.12.32



Charbons / Tous combustibles

- \* Entretien brûleurs
- \* Charbon de bois
- \* Bûches pour cheminées

Service Total Confort

## Ets BREVI

16 et 19, rue du Docteur François  
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU  
téléphone 31.06.63

ELECTRICITE GENERALE

chauffage électrique

## DROELLER-SCHEER

64, route de la Wantzenau  
Robertsau  
tél. 31.36.11



Soins du cheveu

Coupes  
classiques et  
modernes

Brushing

\*

109, r. de la Wantzenau  
67000 STRASBOURG-  
ROBERTSAU  
tél. (88) 31.45.30

### coiffarelle



Tél (88) 36 53 68

et aussi...

103, route de la Wantzenau • ROBERTSAU

\* Formation accélérée \* Code et tests permanents

FABRICATION MÉCANIQUE EN TREILLIS DE FIL DE FER

Spécialités

- Erection de clôtures complètes
- Clôtures d'encintes
- Stades, Tennis, etc...
- Grilles en tous genres
- Ondulé, Simple
- Torsion
- Barrière parisienne

**KRIEGER RIMMELIN**

35, rue Bœcklin • Strasbourg-Robertsau • tél. 31.15.29

## TECHNI-BURO



Yves Halftermeyer / Roger Goetz

Ventes et réparations  
de machines à écrire, à calculer  
Duplicateurs, photocopieurs  
Fournitures de bureau

Téléphone (88) 33.69.88  
25, rue du Noyer 67800 BISCHEIM

## CHAUFFAGE BRENNER

Cuisines par éléments  
Appareils ménagers  
Chauffage central gaz  
Radiateurs gaz - électriques

25, RUE BÖCKLIN ROBERTSAU TELEPHONE 31.07.79

FERS ET MÉTAUX

## J. DOERR succ. R. KNOLL

7-7a, rue Redslöb  
STRASBOURG-ROBERTSAU  
tél. 31.13.53

VITRERIE \* MIROITERIE \* ENCADREMENTS

**KOENIG-REIMINGER s.a.**

Fondée en 1930 / Société anonyme au capital de 100.000 F

102, route de La Wantzenau  
Strasbourg-Robertsau tél. 31.12.50

- Installations de magasins
- Glaces sécurité pour devantures et pour autos
- Vitrages isolants

BOUCHERIE / CHARCUTERIE FINE

## Aloyse GUHMANN s. a.

90, route de La Wantzenau  
Strasbourg-Robertsau  
tél. 31.02.16

LIVRAISON A DOMICILE

ENTREPRISE DE CREPISSEGE ET MAÇONNERIE

## Gino DI-FILIPPO

17, RUE HECHNER • STRASBOURG-ROBERTSAU • Téléphone (88) 31.06.32

Transformations en tous genres • Intérieur • Extérieur • Travail rapide et soigné

INSTALLATIONS SANITAIRES  
ISOLATION / CHAUFFAGE  
FERBLANTERIE / ZINGUERIE  
TOUS TRAVAUX DE TOITURES

## Ets Wernert

75a, rue des Jardiniers Strasbourg-Robertsau tél. 31.03.20

► POMPES FUNEBRES ◀

## Marcel Vierling

- CERCUEILS
- TRANSPORTS
- ARTICLES FUNÉRAIRES
- TOUTES DEMARCHES ET FORMALITES

48, rue Bœcklin • Strasbourg-Robertsau • tél. 31.32.47

► PHOTOS / REPARATIONS / CINEMAS

- Ventes Neufs et Occasions
- Promotions
- Travaux RGB + COULEUR
- Atelier agréé par de grandes marques

Votre CONSEIL

## FRITZ REPARATIONS

109, rue Bœcklin  
(en face de l'Eglise)  
tél. 31.43.10  
67000 Strasbourg-Robertsau

POMPES FUNEBRES

## Eugène ACKER

10, quai des Pêcheurs  
67000 STRASBOURG tél. (88) 35.42.34 et 35.67.62

et  
83, rue Bœcklin  
67000 ROBERTSAU tél. (88) 31.52.02

• PERMANENCE :

Enterrements - Incinérations - Exhumations  
Transport de corps toutes destinations  
Articles funéraires

Aux familles éprouvées, la maison offre ses services  
avec compétence et discrétion

REMISE 5% sur cercueil et fleurs artificielles



## Ambulances ROBERTSAU

144, rue Bœcklin  
67000 Strasbourg  
tél. 31.33.09

PERMANENCE

jour et nuit

Ag. N° 6705979

## Garage R. BUR

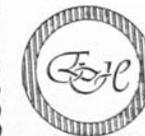
18 - 20, rue Mélanie  
67000 Strasbourg-Robertsau  
téléphone 31.02.11



PEINTURE / PAPIER PEINT  
MOQUETTE

12, rue du Commandant Reibel  
STRASBOURG-ROBERTSAU  
tél. 31.12.07

spécialités : plafond tendu « BARRISOL »  
→ LE PLAFOND QUI SUPPRIME LES FISSURES ←



♦ SERRURERIE  
FORGE  
MENUISERIE  
ALUMINIUM

## ERNEST HANSSEN

80, route de la Wantzenau  
Strasbourg-Robertsau  
☎ (88) 31.16.15

- ◆ QUINCAILLERIE
- ◆ ARTICLES DE MENAGE
- ◆ CADEAUX

**Gérard HERR**

anc. L. BURCKENBERGER

19, RUE MELANIE  
67000 Strasbour-Robertsau  
Tél. 31.06.08

► Depuis plus de 50 ans au service du client ◀

CHARBONS / BOIS / MAZOUT  
CUVES  
en toutes dimensions

Succ.  
**René MAECHLING**

Hansmaennel

33 rue des Jardiniers  
Strasbourg-Robertsau  
Tél. 31 10 50

BOUCHERIE  
CHARCUTERIE  
CHEVALINE

**GERARD SCHMITT**

79 rue Boecklin  
STRASBOURG-ROBERTSAU  
Tél (86) 31.43.87

Spécialités:

Rossbif - Steak de Poulain  
VIANDE 1<sup>re</sup> CHOIX

Livraison assurée pour restaurants et collectivités



Société d'Exploitation des Etablissements

**MARTIN SCHUCH s.à.r.l.**



- INSTALLATION
- SANITAIRE
- CHAUFFAGE
- FERBLANTERIE

Strasbourg-ROBERTSAU  
12, rue Ripellin, tél. 31.09.36  
tous articles sanitaires  
en magasin

**Madame Hans**

64, rue Boecklin / tél. 31.13.83  
STRASBOURG-ROBERTSAU

Vous propose

- ✳ EMPREINTE
- ✳ SOUTIEN-GORGE et COMBINES  
comme sur mesure
- ✳ Bonnet A B C D et E



Empreinte  
BY BRIST

Etablissements horticoles KUNTZ

**Michel Klein SUCC.**

312, route de la Wantzenau  
67000 Strasbourg-Robertsau  
Tél. (86) 31.43.80

Spécialiste en

- PLANTES A MASSIF
- BRUYERES FLEURIES
- CYCLAMENS



**Garage  
WERNERT**

67, rue Boecklin / ROBERTSAU  
Tél. 31.11.25

Congés annuels du 15 juillet au 18 août 1980

L'AGENT RENAULT  
DE VOTRE FAUBOURG

## 40 Geschichte der Ruprechtsau

Kurz nachher erschien der gleiche Commissaire wieder und versuchte, die Ruprechtsauer zu spalten. Einen Teil der Leute hat er genötigt, die Beschwerde zurückzunehmen und die Stadtbehörde um Verzeihung zu bitten.

Da niemand von hier von dem Allmend pachten oder steigern wollte, hat man Strassburger ermutigt, auf 30 Jahre solches Gemeingut zu pachten. Einige Städter haben schon begonnen, solchen Boden urbar zu machen.

Nun ist der Augenblick da, diese Sache vor den Thron des Königs zu bringen.

Ein Besitz, der schon mehrere hundert Jahre in den Händen der Ruprechtsau ist, kann nicht der Stadt gehören. Die Stadt erklärt, dass wir die Weideplätze -par grace- von Seiten der Stadt benützen dürfen. Dies ist falsch. Wir fügen alle Quittungen bei von 1693 und 1694, die beweisen, dass wir jährlich 145 Pfund, 14 Schilling, 6 Pfennig an die Stadt zahlen (en nom collectif) für die Gemeinweide, ebenso aus 1743, 1754, 1773, 1774. Deshalb kann das Gelände nicht Eigentum der Stadt sein. Wir sind die Besitzer. Wir benutzen diese Weiden nicht à titre gratuit.

Zu Unrecht stützt sich der Magistrat auf die Arrêts; denn darin handelt es sich um marais à dessécher. Es ist kein Gelände überflüssig und ohne Nutzen, im Gegenteil. Wenn nun die Weide geschmälert wird, müssen wir die Zahl unseres Viehes verringern. Das Vieh aber ist unser Reichtum und die Stadt verliert von dem Vorteil, den sie durch unser Vieh hat. Sollten unsere Weiden doch durch die Arrêts betroffen werden, so solle man sie an die Ruprechtsauer verteilen.

Es ist unbegreiflich, dass der Magistrat der Stadt so vorgeht.

Wir bitten Eure Majestät, der Stadt ihr Vorgehen zu verbieten und uns Bittenden für den Verlust Schaden zu zahlen, der uns durch das Verpachten an Einzelpersonen entstanden ist, und die Allmende in fremden Besitz der Gemeinde zurückzugeben.

Auch möge man die zwei Obermeister, welche die Stadtverwaltung hat ins Gefängnis werfen lassen, damit sie sich gegen die Unternehmen der Stadt gerichtet haben, freigeben und ihnen eine Entschädigungssumme zahlen, die S. Majestät festsetzen möge. (V.C.G.D.D.II. 11).

Soweit die Ruprechtsau.

Die Stadtregierung schaute dem nicht mit gekreuzten Armen zu, auch sie richtete ein Schreiben an den König, um ihn zu bitten, Strassburg zu unterstützen gegen die, welche die Autorität des Magistrats unterwühlen, gegen die Bürger der Ruprechtsau in Sache der Weideplätze. Es sei dies nur eine Fortsetzung der Auflehnung der Gärten der ganzen Stadt. Sie bittet den König die, welche sich auflehnen, zu bestrafen.

Sie führt weiter aus: Ruprechtsau ist ein -patrimoine de la ville-. In ihrem Wald lässt Strassburg Bäume fällen. Um den Boden in der Gemeinde ackerbaufähig zu machen, hat man vor langen Zeiten Leute aus der Stadt, besonders Arme, ermuntert, sich dort niederzulassen. Viele zogen in die Ruprechtsau und jetzt bilden sie eine Gemeinde. Die Allmende oder communaux blieben immer Eigentum der Stadt. 1401 hat man dort die démarcation (Abgrenzung) gemacht.

Als der Magistrat einen Teil zum Ackerbau frei gab, vergass er die Weide nicht. Er wollte das Gelände nicht denen aus der Stadt allein zukommen lassen, sondern vor allem den Ruprechtsauern. Diese aber waren dagegen und erklärten, sie hätten darüber zu bestimmen.

Der Magistrat hat dann ca 90 arpents verpachtet. Die Ruprechtsauer beklagten sich.

Ein Teil der Ruprechtsauer bedauerte ihr Verhalten gegen den Magistrat bat um Entschuldigung und sprach im Namen der Gemeinde den Wunsch aus, das zum Ackerbau vorgesehene Gelände zu verteilen. Das Schriftstück trug jedoch keine Unterschrift.

Aufs neue durch den Député der Stadt zusammengerufen, protestierte die Versammlung wieder. Kurz hernach liess der Magistrat einige, die in der Versammlung gesagt, die Ruprechtsauer müssten sich verteidigen, ins Gefängnis führen. Einer davon ist noch eingekerkert. Die Obermeister wurden zu 8 Tagen Gefängnis verurteilt nicht auf Forderung des Magistrats, sondern durch die Polizei der Stadt auf Grund von Anklagen, da sie Unruhen hervorgerufen haben.

Was die Quittungen betrifft, welche die Ruprechtsauer anführen, so ist zu bemerken, dass diese Summe der Zehnte ist, den sie der Stadt schulden.

Man ist sehr erstaunt, dass sich Obermeister und Gericht der Ruprechtsau an S. M. den König wenden.

Das ist der Inhalt des Schreibens, das Meister und Rat von Strassburg an den König richteten.

Wir haben Quittungen erwähnt, welche die Ruprechtsauer ihrer Klage beilegen, um den Besitz der Allmende zu beweisen. Eine solche lautet:

Die Ruprechtsau hat bezahlt durch den Ober- und Untermeister la dixme an Jean Philippe Boeckler, receveur, 145 Pfund, 14 Schillings, 6 Pfennig für das Jahr...

Von 1754 an zahlte sie an den Pfennigturm. (V.C.G.D.D. II).

Noch drei weitere erklärende Ergänzungen müssen wir hier einfügen. Ein Teil der Ruprechtsauer hatte den Vorschlag gemacht, die in ihrem Banne gelegenen Allmendplätze nicht zu versteigern, sondern unter alle Bürger und Schirmer zu vermieten auf 18 Jahre zum Lehnzins von nur 3 Gulden pro Jahr und Acker. Die Bittschrift war nicht von allen Ruprechtsauern unterschrieben.

Nun wollte die Allmenddéputation in Gegenwart des Pflegers die Bittschrift öffentlich verlesen lassen, damit alle sie kennen und unterschreiben können.

Die Verlesung erfolgte; dabei wurde bekannt gegeben, dass alle Anwesenden, die nicht unterschreiben, auf immer von dieser Guttat sollten ausgeschlossen bleiben.

Darauf hin haben 50-60 Ruprechtsauer Bürger und 90 bis 40 Schirmer ihre Unterschrift gegeben.

Die Allmenddeputation legte die Bittschrift den Einundzwanzigern vor. Diese schlugen vor: Von den Unterschreibern soll jeder Bürger 2 und jeder Schirmer 1 Acker erhalten, verteilt durch das Los auf 18-jährige Lehnung zu 3 Gulden pro Jahr und Acker. Der Oberrest kann öffentlich versteigert werden. Diese vermieteten Allmendplätze würden dann dem Weidgang entzogen werden.

Ferner: Am 11. März 1776 verbot die Stadtrichtigkeit, wie im Burgbanne der Stadt gelegenen, dem Weidgang schon entzogenen und fernerhin zu entziehenden Allmendplätze mit welcher Gattung Vieh es seyn möchte, berühren zu lassen und dieses bey ohnaußerblicher Ersetzung aller daraus entstehenden Schadens von Seiten der Eigenthümer sothanen Viehes und Einthürnung der Hirten oder aller derjenigen, die bestellt sind, das Vieh zu hüten (AA N° 2181).

Und weiter: In AA N° 2180 lesen wir unter 1775, dass auch die Metzger gegen die Umwandlung der Weideplätze in Feld waren. Sie sagten: Wenn unser Vieh das ganze Jahr in den Stall geführt wird, so ist dies teuer; denn das Füttern im Stall ist kostspielig.

# 41 Geschichte der Ruprechtsau

Das Vieh im Stall ist mehr Krankheiten (besonders ansteckenden) ausgesetzt. Schafe müssen sich im Sommer im Freien aufhalten. Das gehört zu ihrer Natur. Das Fleisch von Schafen, welche die Weide besuchen, hat bessern Geschmack als das vom Vieh im Stall.

Fremde Viehhändler, die hier für das Vieh keine Weiden finden, kommen nicht mehr.

Kehren wir nun zurück zu dem Schreiben, das die Stadt Strassburg an den König sandte. Sie fügte ihm folgende Beweisstücke bei:

a) Auszug aus dem Register der Polizeikammer 1776, 15. August.

Die Polizeikammer der Stadt Strassburg erhebt Klage gegen Adam Weckel früherer Obermeister, und Martin Mathias, jetziger Obermeister. Sie haben in einer allgemeinen Bürgerversammlung in der Ruprechtsau die, welche sich der Stadt unterworfen haben, als Verräter gebrandmarkt, die übrigen zum Ungehorsam aufgereizt und die Stadt beleidigt.

Nicht alle waren für die Klage an den König. Andere sahen ihr Unrecht ein und sagten sich von den «Rebellen» los. Die Angeklagten erklärten, sie hätten es nie so gemeint. Das Gericht aber entschied: Beide haben die Ruprechtsauer zum Ungehorsam aufgereizt und verurteilt jeden der Obermeister zu 8 Tagen Gefängnis bei Wasser und Brot. Damit die Ruprechtsau nicht ohne Oberhaupt sei, werden sie nacheinander die Strafe verbüssen. (V.C.G.D.D.II).

b) Auszug aus dem Grossen Buch des Rats der Stadt Strassburg des Jahres 1404.

Der Meister, der Rat und die Echevius (Schöffen, Patrimonialrichter) haben eine Kommission von 5 Personen nach der Ruprechtsau geschickt, um die Trennung der Allmende der Stadt vorzunehmen. Die Kommission hat die Abgrenzung vollzogen. Sie hat vorher bei unverdächtigen Personen genau nachgeforscht und festgestellt, was der Stadt gehört, weil es einige Personen in der Ruprechtsau gab, die glaubten, der Boden, den sie in der Ruprechtsau besitzen, sei Lehngut, und die Allmende gehören zu diesem Boden. Dies ist falsch. Die Allmende gehören der Stadt. (V.C.G.D.D.II).

c) Auszug aus dem Rechnungsbuch, sich auf den Zehnten der Ruprechtsau beziehend.

Von 1525 bis 1539 zahlte die Ruprechtsau immer 42 Pfd, 5 Schilling, 11 Pfennig, 1540 und 1541: 43 Pfd, 3 Schilling, 4 Pfennig.

d) Auszug aus dem Register des Pfennigturms.

Es wird nachgewiesen, dass von 1653 bis 1709 regelmässig der Zehnte, jährlich durchschnittlich 146 Pfund, 2 Schilling, 6 Pfennig von der Ruprechtsau eingezahlt wurden.

e) Auszug aus dem Bericht der Kammer der Dreizehner über die Geschichte des Ruprechtsauer Zehnten.

Die Familie Schwarber hat eine Kapelle in der Ruprechtsau gestiftet und benutzte den Zehnten ihrer Güter in der Ruprechtsau zu gunsten der Kapelle. Diese unterstand dem Kapitel St. Stephan. Es entstanden Differenzen zwischen der Äbtissin von St. Stephan und dem Edeln Peter Schwarber. Die Äbtissin verlangte nämlich den ganzen Zehnten aus der Mittelau in der Ruprechtsau in Naturalien. Schwarber war dagegen und beabsichtigte deshalb, den Boden brach liegen zu lassen.

Im gleichen Jahr gab Heinrich von Etingen vicair perpétuel der Kirche St. Stephan, seine Zustimmung zu einem Vertrag auf 60 Jahre: Die Bebauer des Bodens zahlen 1 Schilling (= 4 sols) für 1 arpent (1 morgen).

Es blieb so noch weitere 18 Jahre, also bis 1397. In diesem Jahre schloss man einen neuen Vertrag ab: Man verdoppelte die Rente, wahrscheinlich weil der Boden sich verbessert hatte. Der Zehnte wurde in eine Geldrente umgewandelt, die jährlich im voraus an das Stift St. Stephan abzuliefern war.

Der letzte Vertrag dauerte 31 Jahre und endigte 1428. Man gab 2 Schellings anstatt des Zehnten, ohne dass das Stift den geringsten Widerspruch erhob.

Es scheint, dass dieser Zehnte, von den Gütern Schwarbers herkommend und an St. Etienne abgegeben, gleichzeitig ein Teil des allgemeinen Zehnten der Ruprechtsau war.

Später entstanden wieder Streitigkeiten zwischen der Äbtissin von St. Stephan und der Gemeinde Ruprechtsau. Vor dem Magistrat verlangte das Stift den Zehnten in Naturalien. (Getreide, Heu, Holz, in allem, was zum Zehnten verpflichtet war). Schliesslich am 5. Juni 1652 kam es zu einem Entscheid der Einundzwanziger und einer Regelung: das Stift St. Stephan überliess den Zehnten an die Stadt Strassburg. Von der Zeit an zahlte der Pfennigturm (die allgemeine Stadtkasse) den Geistlichen.

Nachdem wir in diesem Allmendstreit etwas klarer sehen, wollen wir dartun, wie der Allmendboden in der Ruprechtsau an den verschiedenen Stellen bewertet wurde: denn vom Wert oder Unwert des Allmendbodens hing es ab, ob er sollte in Ackerboden umgewandelt werden oder liegen bleiben.

In Ausführung des oben genannten Arrêts von 1755 und 1774 hatte nämlich die Stadtverwaltung durch Pierre Boudhors, Inspecteur des ponts et chaussées de la Ville, unterstützt vom geographischen Zeichner Schmitt, die Weideplätze der ganzen Stadt besichtigt.

Die Weide vor dem Fischertor betreffend, stellten sie folgendes fest: Der Platz vor dem Tor in der Nähe der Ruprechtsauer Promenade umfasst 353 arpents und 10.047 Quadratfuss. Der Boden ist Kies und sehr mager. Man könnte ihn eben und einen Exerzierplatz der Garnison oder auch eine Schiffswerft darauf machen.

Das Gelände beim Wasserzoll, das für Promenade und Exerzierplatz bestimmt ist, sollte zu nichts anderem benutzt werden.

Das Gelände beim Franzosenkanal ist für Ackerbau geeignet. Es gibt da einige Unebenheiten und Gräben. Ein Teil davon ist mit Weiden bepflanzt. Der Rest ist Wiesenland.

So ist es auch mit dem Gelände vom Haus des Mr. de Türkheim bis zur III.

Der Platz südlich vom Franzosenkanal gibt eine gute Wiese, ausgenommen ein Platz von ca. 3 arpents (Morgen) beim Garten des Mr. de Berckheim, wo eine Kiesgrube liegt, die der Strassenunterhaltung dient. Man könnte ihn aber auch anbauen.

Der Platz hinter der ersten Bleich wird zur Anpflanzung von Weidenbäumen empfohlen, er ist oft überschwemmt.

Der Platz beim Franzosenkanal hinter dem Garten des Herrn Spielmann, Ruprechtsauer Wald, umfasst 47 arpents und 1610 Quadratfuss. Er ist uneben. Nach einer Einebnung gäbe es gute Wiesen. In der Nähe liegt ein Weideplatz. Man kann ihn in Feld umwandeln.

Der Platz beim Blonn hat schlechten Boden, ist uneben. Hier kann man Häuser für Tagelöhner bauen.

Das Gelände links und rechts von der Strasse beim Friedhof bis zum Garten des Mr. de Türkheim ist zu jedem Gebrauch geeignet.

## STAEBELL René - BONNETERIE

85, rue Bœcklin • 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU • Tél. 31.07.10

CONFECTION DAMES ET ENFANTS

LAINES NEVEDA - MERCERIE - BRODERIE - LINGERIE - BONNETERIE  
LAYETTE - GAINES ET SOUTIENS SUSA U ET SCHIESSER / Bas et chaussettes

## Charles Roth

TAPISSIER - DECORATEUR

- meubles rembourrés
- literie
- moquettes
- tentures murales
- décors de fenêtres
- réfection de matelas crin et laine

8, rue Boegner 67000 Strasbourg-Robertsau tél. 31.44.21

## ORONGO

Restaurant Italo-Pascuan

94, rue Bœcklin  
67000 Strasbourg-Robertsau tél. 31.47.06

\* Spécialités sud-américaines et Pizza

ouvert tous les jours de 12 h 00 à 14 h 00 et de 18 h 00 à 23 h 00.  
fermé dimanche après-midi

ETABLISSEMENT HORTICOLE

## Frédéric Roth

52, rue Jeanne-d'Arc, tél. 31.16.67  
Strasbourg-Robertsau

- \* Plantes de serre et d'appartement
- \* Bouquets et couronnes
- \* Palmiers et plantes pour balcons
- \* Travaux décoratifs

## Claude Schnitzler

TAPISSIER - DECORATEUR

- FABRICATION SOMMIERS toutes mesures
- REFLECTION MATELAS vente matelas toutes marques
- MEUBLES REMBOURRES
- RIDEAUX

67, rue Kempf Strasbourg-Robertsau 31.09.53

BOULANGERIE  
PATISSERIE

## Alfred SCHIER

40, rue Chevalier Robert  
Robertsau  
tél. 31.34.55



## R. Lachenmaier

39, rue Bœcklin  
ROBERTSAU tél. 31.06.25

20% POUR NOEL:  
remise sur les cannes  
au coup MITCHELL

COMBUSTIBLES • MAZOUT • ANTARGAZ

## Ets François GRASS

63, rue Saint-Fiacre tél. 31.11.14  
Strasbourg-Robertsau

\* RESERVOIRS A MAZOUT TOUTES DIMENSIONS \*



## Coiffure Wagner

Maitre coiffeur / Dames-Messieurs

- \* SOIN DU CHEVEU
- \* COIFFURES • NOUVELLE LIGNE •
- \* COUPE AU RASOIR
- \* PARFUMERIE HENÉ GARRAUD
- \* TRAVAIL SOIGNE

26c, rue de l'III tél. 31.13.69  
Strasbourg-Robertsau



## Coiffure Claude

MAITRE COIFFEUR

dames - messieurs  
salon climatisé

94, rue Bœcklin  
67000 Strasbourg-Robertsau  
tél. (88) 31.03.03

# Si on pensait un peu à nos enfants...

## Une nouvelle école pour la Robertsau

En cette fin 1980, comme chaque année à cette époque, les enfants sont au centre des préoccupations quotidiennes non seulement des parents, ce qui est normal, mais aussi des différentes composantes de la société. NOEL. Oui la grande fête religieuse de la chrétienté e m p l i t d'enthousiasme les cœurs et les esprits de tous. Pour les commerçants, c'est l'époque où les affaires vont bon train. Pour les associations, c'est le temps des fêtes annuelles de fin d'année. Pour la Municipalité, c'est la période de l'illumination des rues. Quelquefois aussi, NOEL ce sont les interrogations et les doutes des familles pour arriver à réaliser un minimum de joie avec des moyens financiers étriqués. Pour beaucoup (encore) NOEL, c'est l'époque où l'on pense aussi un peu aux autres. C'est-à-dire, les personnes seules, malades, déshéritées. Mais laissons à d'autres le soin de se pencher sur cette délicate question. Occupons-nous de notre jeunesse.

Notre beau quartier qui doit le rester (ADIR s'y emploie) tend à rester celui de la misère scolaire. En effet, s'il semble y avoir un mal persistant à la Robertsau, c'est bien celui-là.

Les parents qui envoient leurs enfants au groupe scolaire Boecklin s'en rendent compte depuis longtemps. Les utilisateurs (enseignants et élèves) se plaignent de l'inconfort des locaux et surtout de l'insécurité qui en résulte. Bien sûr que le groupe scolaire sera restructuré. Bien sûr qu'il y aura une nouvelle école maternelle et primaire, mais la question qui reste en suspens c'est QUAND?

### LENTEURS

On peut penser que les lenteurs sont dues au fonctionnement particulier des services de la Mairie de Strasbourg. On peut également penser que le manque de célérité provient des difficultés d'acquisition des terrains de construction. Rappelons, en effet, qu'une certaine partie des terrains doit être expropriée. (Ceci est un problème qui n'entre pas dans nos propos), mais nous souhaitons que les propriétaires soient indemnisés correctement.

On peut enfin penser que cette «marche d'escargot» vers la réalisation du projet de construction est entretenue par les choix fondamentaux de la Mairie. Il y a sans doute un peu de vrai dans les trois assertions, mais permettons-nous une question :

Avez-vous constaté avec quelle rapidité la Mairie a permis la création d'une école internationale à Strasbourg alors qu'il n'y avait pas urgence. Que voulez-vous, Strasbourg c'est la capitale de l'Europe et ceci peut expliquer cela. Oui mais pendant ce temps, nos enfants sont obligés d'aller dans des locaux inadaptés.

Preions l'école maternelle. Six classes délabrées et une salle de jeu. Une cour de récréation exécrable qui ressemble plus à une basse cour. Dans cette cour... rien. Tout de même, des vieux pneus ! Les enfants aiment. Taisons-nous. Prenons l'école élémentaire. Des classes au premier étage du complexe scolaire et le reste à l'annexe au coin de la rue du Parc. Un gymnase de sport c'est l'époque où l'on faut partager avec les élèves du C.E.S. Parlons-en de ce dernier. Pas d'aménagement de salles de science, sanitaires insuffisants et j'en passe.

Assurément non, la Mairie de Strasbourg ne pense pas aux enfants de la Robertsau. Nous savons que la première tranche de l'opération, à savoir la construction de l'école maternelle, c'est pour bientôt. Encore faut-il savoir ce que signifie bientôt ! Combien de générations d'enfants vont-elles encore défilier dans les anciens locaux ? Certains parents et enseignants se battent depuis longtemps pour obtenir satisfaction mais il en faut beaucoup pour émouvoir les pensionnaires actuels du «Palais» de la Ville de Strasbourg.

### ET NOS ELUS ?

Nous avons bien quelques élus à la Robertsau. Que font-ils ? Les conseillers municipaux ne disent rien. Il faut cependant concéder que l'un d'entre eux avait pris position, à une certaine époque, pour la construction d'un nouveau C.E.S. La Municipalité ne l'a pas suivi et a opté pour une construction d'écoles maternelle et primaire avec restructuration du C.E.S. Depuis, les conseillers municipaux ayant élu domicile à la Robertsau se sont tus.

Un seul élu est fort préoccupé de cette question. Il s'agit de notre conseiller général. Mais il faut bien reconnaître que sa marge de manoeuvre est étroite en ce domaine car le problème scolaire et spécialement celui des constructions d'écoles relève exclusivement de la Mairie.

Les enfants de la Robertsau attendront donc encore quel-

ques temps avant de pouvoir suivre des cours dans de nouveaux locaux adéquats. On peut se poser la question de savoir, si, finalement, leurs enfants verront la nouvelle école prévue vers la fin de la décennie 1970.

Mais c'est sans doute là une vue inexacte et caricaturale de la réalité. Il faut bien conclure avec une petite pointe d'humour. Quand même !

P. FURRER

Parfumerie  
de la Robertsau  
92, RUE BOECKLIN - Tél. (88) 31.02.37  
// Soins esthétiques //  
SUR RENDEZ-VOUS

**FLEURS KUNTZ**  
83, route de la Wantzenau  
67000 Strasbourg-Robertsau  
☎ 31.10.21  
• Fleurs coupées et plantes suivant saison  
• Arrangements  
• Décorations florales en tous genres  
• Couronnes mortuaires

cadeaux  
**Deetjen**  
couverts orfèvrerie  
CHEZ TOUTS LES SPECIALISTES

**Ets WISSER**  
MACHINES AGRICOLES  
6, chemin des Violettes  
Strasbourg-Robertsau • Tél. 31.11.12

Pour toutes surfaces  
• Tronçonneuses STIHL  
• Tondeuses GARY touchent les hautes herbes  
• Atomiseurs FONTAN  
• Motobrouettes DORNIER  
• Moto HOU IBERG et HOLDER  
• Arroseur vert Gardalino

GRAND CHOIX en  
Motoculteurs en 2 et 4 roues motrices Holder  
Aliments composés pour aviculture

## Sondage

# «ADIR-ECHO»

### ● Estimez-vous que l'ADIR a une action efficace dans les différents domaines tels que :

Rayer ce qui ne convient pas

- |  |     |     |
|--|-----|-----|
| • L'information et la concertation des habitants   | oui | non |
| • L'urbanisme (constructions, habitat, aménagement des rues...)  | oui | non |
| • La circulation (trottoirs, feux tricolores, pistes cyclables...)   | oui | non |
| • La réalisation des équipements publics (piscine, écoles, stades, salle des fêtes, salle des sports...)       | oui | non |
| • La défense de l'environnement : pollution de l'air, de l'eau, préservation de la forêt du Rhin...            | oui | non |
| • Le social : aide aux personnes âgées, défense des habitants envers l'administration (redevance de riverains) | oui | non |

### ● Quelles sont les actions que vous jugez les plus importantes et les plus urgentes (classer par ordre d'urgence de 1 à 10) :

- Concertation et propositions au sujet du P.O.S. (plan d'occupation des sols de la Robertsau)
- Lutte contre la pollution et les nuisances : hydrocarbures, pollutions de l'air, de l'eau... lutte contre le bruit
- Aménagement des espaces verts et terrains de jeux dans le quartier (école de la Niederau, Petite Orangerie, Cité de l'III, Parc Pourtalès, Parc de la villa Schmidt...)
- Aménagement des berges de l'III et du Muhlwasser
- Aménagement des pistes cyclables dans le quartier et dans la forêt du Rhin
- Réalisation des équipements publics : salle polyvalente Collège ou Ecole Primaire, Stades, etc...
- Amélioration de la circulation : aménagement de nouvelles voiries, élargissement de rues existantes, parking dans le centre du quartier
- Installation de l'égoût dans les rues encore dépourvues (environ 600 logements)
- Animation de la Robertsau : Fête de quartier, marchés, excursion
- La sauvegarde du Patrimoine : Château de Pourtalès, vieilles maisons, traditions...

● <b>Estimez-vous que la diffusion trimestrielle</b>		
de « L'ECHO de la ROBERTSAU » Journal d'information de l'ADIR est suffisante ?	oui	non
● <b>Souhaiteriez-vous une diffusion plus fréquente</b>		
(1 x par mois) mais limitée à 4 ou 8 pages (au lieu de 16 à 24)	oui	non
● <b>Que lisez-vous régulièrement dans l'ECHO :</b>		
• Les articles en français	oui	non
• Les articles en allemand	oui	non
• Les annonces des commerçants	oui	non
• « Geschichte der Ruprechtsau »	oui	non
— Dans les derniers numéros avez-vous remarqué 2 nouvelles rubriques ?	oui	non
• « Mer redd devon im Läuch » en dialecte	oui	non
• « Les nouvelles du Läuch »	oui	non
— Souhaitez-vous qu'on maintienne ces 2 nouvelles rubriques ?	oui	non
— Quelles rubriques souhaitez-vous ?		
• Information générale sur la protection de la nature	oui	non
• Information générale sur l'environnement urbain	oui	non
• Information des Associations de la Robertsau	oui	non
• Copie des lettres de l'ADIR aux administrations et réponses	oui	non
• Article complet sur les « Affaires en cours » par exemple « Pollution par les hydrocarbures »	oui	non
— Avez-vous relevé la création d'une nouvelle activité ? « Protection de la nature et de l'environnement »	oui	non
— Etes-vous intéressé par cette activité ?	oui	non
— Etes-vous intéressé par une autre activité ?	oui	non
Précisez laquelle _____		
— Estimez-vous que l'ADIR répond à un besoin et à un rôle à jouer dans la vie du quartier ?	oui	non
— Etes-vous adhérent à l'ADIR ?	oui	non
— Critiques ou suggestions éventuelles pour les différentes actions de l'ADIR :		
— Voulez-vous nous soutenir en adhérant à l'ADIR (cotisation annuelle 15 F)	oui	non
— Voulez-vous soutenir particulièrement notre Association par un don de soutien que vous pouvez verser à notre compte CMDP de la Cité de l'III : ADIR N° 19.03.06.60	oui	non

### BULLETIN D'ADHESION A L'ADIR

NOM et PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

TELEPHONE : \_\_\_\_\_

A transmettre au Bureau de l'ADIR : 19 a, rue du Chevalier Robert - 67000 STRASBOURG  
ou au Président : Monsieur FELIX R., 42, rue de l'III - 67000 STRASBOURG  
ou à un membre du Comité.

## L'U.N.I.A.T. améliore ses services

Depuis de nombreuses années, l'Union Nationale des Invalides et Accidentés du Travail fournit un travail considérable et efficace reconnu par toutes les instances et administrations. En Alsace, 20.000 adhérents font confiance à l'UNIAT.

Lors de la dernière réunion du Conseil d'Administration, un nouveau projet d'action culturelle fut présenté par le vice-président du groupement et Président de la Section de la Robertsau M. R. FELIX.

Ce projet a pour but d'améliorer et d'élargir les services de l'UNIAT au profit des retraités, invalides et personnes âgées.

A partir de 1981, un service d'animation et de loisirs est à la disposition de tous les membres de l'UNIAT.

Plan d'action du service Animation-Loisirs :

- Organisation de plusieurs sorties d'une journée ;
- Grands voyages de plusieurs jours ;
- Séjours dans des maisons de vacances ;
- Organisation de soirées de variétés, théâtre etc. ;
- Concours de pêche, visites.

Pour tous renseignements s'adresser au responsable du service Animation-Loisirs M. R. FELIX 42, rue de l'III, Strasbourg-Robertsau.

UNION NATIONALE DES INVALIDES ET ACCIDENTÉS DU TRAVAIL  
SECTION DE LA ROBERTSAU • 42, rue de l'III • tél. 31.14.91

## Accidenté du travail ! Invalide !

### L'ACCIDENTÉ DU TRAVAIL

Nul n'est à l'abri d'un accident du travail dans l'entreprise ou sur le chemin du trajet.

- 12 million d'accidents par année en France.
- 2.500 accidents mortels par année.
- 110.000 accidents suivis d'incapacité permanente constituant un handicap pour toute la vie.

### L'INVALIDE

700.000 travailleurs ont dû cesser leur activité professionnelle par suite d'invalidité. La pension d'invalidité est de 1.500.— F en moyenne par mois. 450.000 invalides n'ont pas de rente complémentaire.

### Que faire ou ne pas faire ?

#### Pour l'accidenté

- Lorsque l'accidenté est refusé comme accident du travail.
- Lorsque la Caisse décide la reprise du travail.
- Lorsque la reprise de l'ancien travail n'est pas encore ou ne sera plus possible.
- Lorsque l'accidenté n'est pas d'accord avec le taux de la rente.
- Lorsqu'il y a aggravation ou rechute.
- Lorsque la Caisse décide de réduire le taux de la rente.

#### Pour l'invalidé

- Quand et comment faire la demande de pension.
- Lorsque la Caisse refuse pour motif administratif.
- Lorsque la Caisse refuse pour motif médical.
- Lorsque l'invalidé 1<sup>er</sup> catégorie ne peut reprendre, même partiellement, son ancien travail.
- Pour obtenir l'allocation de logement.
- Pour obtenir la carte d'invalidité.
- Pour être exonéré de la redevance télévision.

### Pour tous

#### Une mise en garde :

L'expertise médicale est une arme à double tranchant qui peut avoir un effet irrémédiable sur votre dossier médical. Prenez l'avis de votre médecin et d'une personne compétente avant de la demander.

#### Un conseil :

L'accidenté du travail et l'invalidé devront défendre leurs droits toute leur vie.

#### Une nécessité :

L'accidenté du travail et l'invalidé seuls sont sans défense. Avec l'UNIAT, ils conserveront leurs droits.

L'UNIAT, depuis 1924 au service des ACCIDENTÉS DU TRAVAIL et des INVALIDES D'ALSACE, répond à toutes les questions qui peuvent se poser à l'Accidenté et à l'Invalidé

- en les informant
- en les conseillant
- en les défendant.

### Accidentés et Invalides !

40.000 adhérents d'Alsace et de Moselle font confiance à l'UNIAT. Pourquoi pas vous ? Consultez-nous sans tarder.

## Die U.N.I.A.T. verbessert ihre Dienstleistungen

Seit vielen Jahren schon übermäßig die « Union Nationale des Invalides et Accidentés du Travail » eine bedeutende und wirksame Tätigkeit, welche von allen Instanzen und Administrationen anerkannt wird. Im Elsass genießt die UNIAT das Vertrauen von 20.000 Mitgliedern.

Anlässlich der letzten Verwaltungsratsung unterbreitete M. R. FELIX, Vizepräsident des Verwaltungsrats und Präsident der Robertsauer Sektion ein neues Aktionsprojekt.

Dieses Projekt ist dazu beauftragt die Dienstleistungen gegenüber den Pensionierten, Invaliden und Personen des 3. Alters zu verbessern und zu verbreitern.

Ab 1981 steht allen Mitgliedern der UNIAT ein Animations- und Freizeitprogramm zu Verfügung.

Aktionsplan der Dienstleistung «Animation und Freizeit» :

- Organisation mehrerer 1-tägiger Reisen,
- Grosse Reisen von mehreren Tagen,
- Aufenthalte in Ferienheime,
- Organisation von Variété- und Theater-Abenden,
- Fischwettkämpfe, Besichtigungen.

Für nähere Auskunft ist man gebeten, sich an den Verantwortlichen für «Animation-Freizeit» M. R. FELIX 42, rue de l'III • 67000 Strasbourg-Robertsau, zu wenden.

UNION NATIONALE DES INVALIDES ET ACCIDENTÉS DU TRAVAIL  
SECTION DE LA ROBERTSAU • 42, rue de l'III • tél. 31.14.91

## Arbeitsverletzter ! Invalide !

Jeder Arbeitnehmer ist der Gefahr eines Arbeitsunfalles ausgesetzt, sei es im Betrieb, sei es auf dem Wege zur Arbeitsstelle.

- 1,2 Millionen Arbeitsunfälle pro Jahr in Frankreich.
- 2.500 tödliche Arbeitsunfälle pro Jahr.
- 110.000 Arbeitsunfälle mit dauernder Arbeitsunfähigkeit also mit Behinderung für das ganze Leben.

### DER INVALIDE

700.000 Arbeiter sahen sich gezwungen ihre Tätigkeit infolge Invalidität einzustellen. Die Invalidenpension beträgt durchschnittlich 1.500.— F pro Monat. 450.000 Invaliden beziehen keine Zusatzrente.

### Was ist zu tun und was nicht ?

#### Für den Unfallverletzten

- Wenn der Unfall nicht als Arbeitsunfall anerkannt wird.
- Wenn die Kasse die Wiederaufnahme der Arbeit anordnet.
- Wenn die vorherige Arbeit noch nicht oder nicht mehr verrichtet werden kann.
- Wenn der Unfallverletzte mit dem festgesetzten Prozentsatz der Rente nicht einverstanden ist.
- Wenn Verschlimmerung oder Rückfall eintritt.
- Wenn die Kasse den Prozentsatz der Rente herabsetzt.

#### Für den Invaliden

- Wann und wie den Pensionsantrag stellen.
- Wenn die Kasse diesen Antrag aus administrativen Gründen ablehnt.
- Wenn die Kasse diesen Antrag aus medizinischen Gründen ablehnt.
- Wenn der Invalide der 1. Gruppe seine vorherige Arbeit nicht mehr auch nicht teilweise aufnehmen kann.
- Um die Wohnungszulage zu erhalten.
- Um die Invalidenkarte zu erhalten.
- Um die Befreiung der Fernsehsteuer zu erhalten.

### Für alle

#### Vorsichtig sein:

Die ärztliche Expertise ist ein zweischneidiges Schwert und kann einen nichtwiedergutzumachenden Einfluss auf ihre Sache haben. Wenden Sie sich an Ihren Arzt und an einen sachverständigen Berater bevor Sie die Expertise beantragen.

#### Eine Notwendigkeit:

Der Unfallverletzte und der Invalide werden ihre Rechte lebenslanglich verteidigen müssen.

#### Ein guter Rat:

Der Unfallverletzte und der Invalide allein sind wehrlos. Mit der UNIAT werden sie ihre Rechte bewahren. Die UNIAT, seit 1924 im Dienste der Arbeitsverletzten und der Invaliden im Elsass, beantwortet alle Fragen die sich ihnen stellen können

- durch Information ◀
- Beratung ◀
- und Verteidigung ◀

### Unfallverletzte und Invaliden !

40.000 Mitglieder im Elsass und in der Moselle schenken der UNIAT ihr Vertrauen. Warum nicht Sie ?



Avant de rénover votre intérieur,  
consultez votre fournisseur

# Ets **FOURMENAL**

55 rue Bœcklin Téléphone : 31.23.30  
STRASBOURG - ROBERTSAU

**Tout pour la décoration de votre intérieur**  
**Prix - Qualité - Service**

Des produits pour toutes les bourses

## **PAPIERS PEINTS :**

800 DESSINS EN STOCK + GAMMES PRESTIGIEUSES :

- japonais
- tissés
- vinyl
- métallisés
- lièges et velours

**Tissus et papiers peints assortis**

Toutes les dernières nouveautés des plus grandes marques

**Tissus et revêtements muraux**  
sur support papier

**Peintures et vernis, crépi pour façades**

**Moquettes et revêtements de sol**

pose sur demande par spécialiste

TRES GRAND CHOIX

■ Sur présentation de cette page à la caisse remise exceptionnelle de 10 %